

Assemblée générale

Distr. LIMITEE

A/43/L.11/Add.1 18 octobre 1988 FRANCAIS ORIGINAL : ARABE

Quarante-troisième session Point 3 de l'ordre du jour

POUVOIRS DES REPRESENTANTS À LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Algérie, Arabie saoudice, Bahrein, Djibouti, Emirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweit, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen et Yémen démocratique: amendement au projet de résolution recommandé par la Commission de vérification des pouvoirs (A/43/715, par. 22)

Additif

Ajouter l'<u>Iran (République islamique d')</u> à la liste des auteurs de l'amendement.

